

|  |  |
|--|--|
| N° de l'action 4                       | <b>Développement des circuits alimentaires territorialisés et de proximité, du tourisme et des services liés à l'activité agricole.</b>        |
| Chef de projet                         | <b>Laurent JOYET, CRA RA : chef de service - <a href="mailto:lj@rhone-alpes.chambagri.fr">lj@rhone-alpes.chambagri.fr</a> : 04 72 72 49 30</b> |
| Contributions aux actions de référence | ARCO 2.2 = 25 % + ARCO 3.1 = 15 % + ARCO 3.2 = 55 % + (ARCO 4.5 = 5 %)   |
| Contribution aux priorités thématiques | Cette action contribue essentiellement à la priorité thématique N°3 qualité et valorisation des produits                                       |

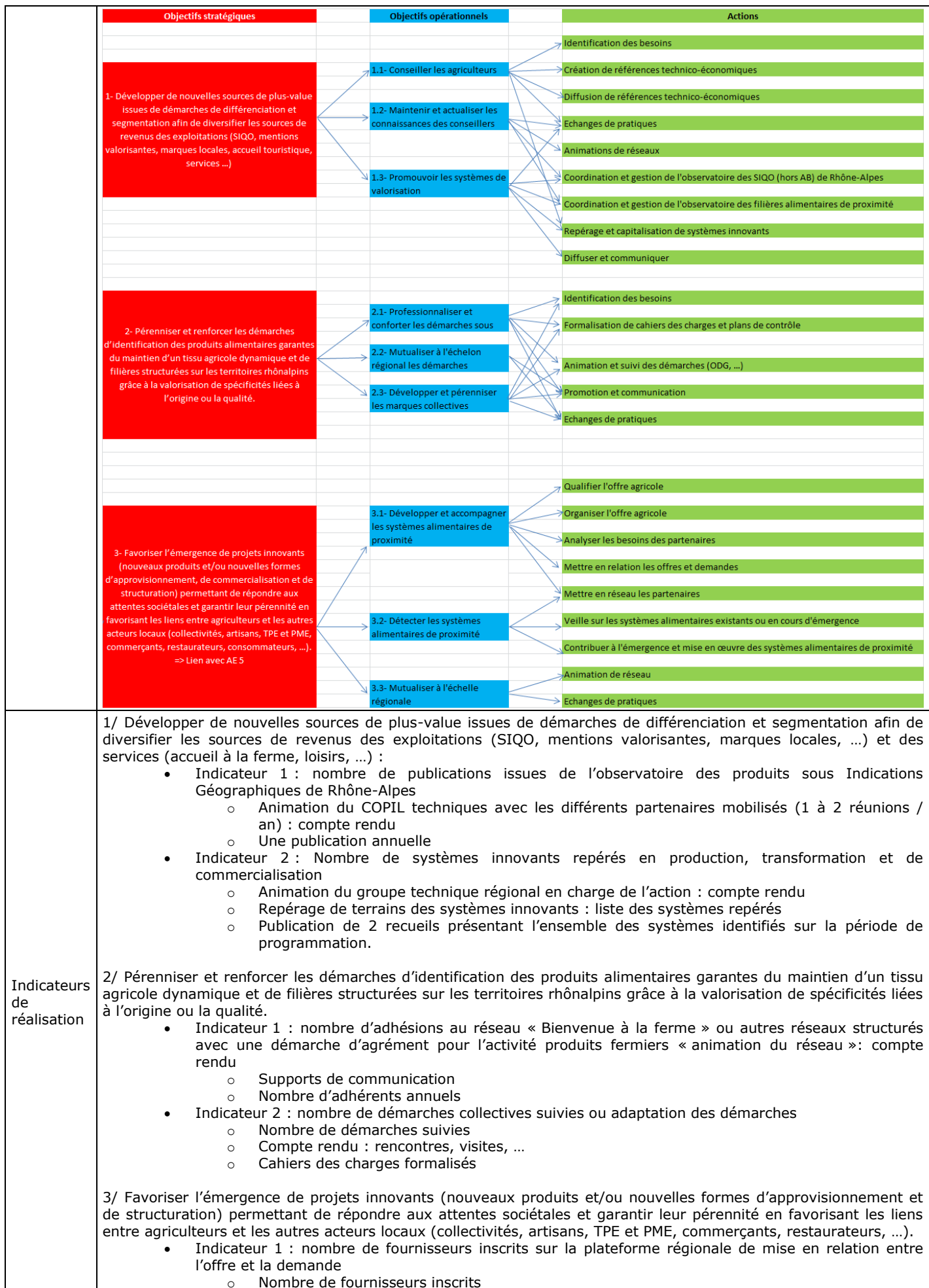
|          |   |
|----------|---|
| Contexte | <p>L'agriculture de Rhône-Alpes accorde une place importante à la diversification et la segmentation des produits alimentaires. Le recensement agricole de 2010 met en évidence en Rhône-Alpes 39 000 exploitations agricoles dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 000 exploitations vendent en circuits courts en Rhône-Alpes : 31 %</li> <li>• 6 800 exploitations qui commercialisent à la ferme, 3 304 sur les marchés et 1 403 en magasins de producteurs (90 points de vente collectifs référencés en Rhône-Alpes et 16 en projets en 2013)</li> <li>• 6 772 exploitations ont au moins une activité de diversification (tourisme, services, ...)</li> <li>• 953 exploitations proposent des hébergements, 305 réalisent des prestations de restauration, 525 proposent des prestations de loisir sur les marchés et 1 403 en magasins de producteurs (90 points de vente collectifs référencés en Rhône-Alpes et 16 en projets en 2013).</li> </ul> <p>Ces spécificités sont directement liées au caractère largement périurbain de l'agriculture régionale permettant une valorisation de nombreux bassins de consommation et territoires à fort potentiel touristique. Cette orientation permet de compenser le déficit de compétitivité, prix des exploitations sur les grandes filières mais nécessite des temps d'accompagnement importants pour permettre la structuration des projets et garantir leur pérennité.</p> <p>Dans un marché mondialisé où les consommateurs sont éloignés des actes de production, ce choix répond à différentes attentes sociétales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• valorisation des productions et savoir-faire locaux,</li> <li>• transparence et traçabilité des modes de production en favorisant les circuits locaux,</li> <li>• proximité avec l'acte de production et lien social,</li> <li>• limitation de l'impact environnemental des activités agricoles.</li> </ul> <p>Le projet vise à conforter cette attitude proactive des agriculteurs de Rhône-Alpes orientée vers la création de valeur ajoutée par la différenciation des produits et la proposition de services. Ces orientations sont confirmées au plan régional par le Plan Régional d'Agriculture Durable (PRAD) arrêté par l'Etat et le Plan Régional pour l'Agriculture et le Développement Rural (PRADR) défini par la Région Rhône-Alpes. La construction en cours du FEADER confirme ces orientations. On retiendra notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le développement et la valorisation des signes de qualité : en Rhône-Alpes, 104 signes sont identifiés (AOC/AOP, IGP, Label Rouge) permettant de valoriser des savoir-faire locaux et de maintenir une activité agricole et agro-alimentaire dans les territoires</li> <li>• le renforcement de la structuration des filières pour le développement les approvisionnements locaux (restauration collective, TPE et PME agroalimentaires, artisans, ...)</li> <li>• le développement des circuits courts en lien avec les productions fermières</li> <li>• la diversification des sources de revenu agricole</li> </ul> |
|----------|---|

|          |  |
|----------|--|
| Finalité | <p>La finalité de l'action est disposée de produits et / ou des services en mesure de créer ou conserver de la valeur ajoutée dans les exploitations, les filières et les territoires de Rhône-Alpes. Pour y arriver, 3 objectifs stratégiques sont arrêtés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1/ Développer de nouvelles sources de plus-value issues de démarches de différenciation et segmentation afin de diversifier les sources de revenus des exploitations (SIQO, mentions valorisantes, marques locales, accueil touristique, services ...)</li> <li>- 2/ Pérenniser et renforcer les démarches d'identification des produits alimentaires garantes du maintien d'un tissu agricole dynamique et de filières structurées sur les territoires rhônalpins grâce à la valorisation de spécificités liées à l'origine ou la qualité.</li> <li>- 3/ Favoriser l'émergence de projets innovants (nouveaux produits et/ou nouvelles formes d'approvisionnement, de commercialisation et de structuration) permettant de répondre aux attentes sociétales et garantir leur pérennité en favorisant les liens entre agriculteurs et les autres acteurs locaux (collectivités, artisans, TPE et PME, commerçants, restaurateurs, consommateurs, ...).</li> </ul> |
|----------|--|

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Objectifs opérationnels | <p>La numérotation renvoie au numéro de l'objectif stratégique décrit ci-dessus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1.1- Conseiller les agriculteurs</li> <li>1.2- Maintenir et actualiser les connaissances des conseillers</li> <li>1.3- Promouvoir les systèmes de valorisation</li> <li>2.1- Professionnaliser et conforter les démarches sous SIQO (hors AB)</li> <li>2.2- Mutualiser à l'échelon régional les démarches</li> </ul> |
|-------------------------|---|

|                          |  |
|--------------------------|--|
|                          | <p>2.3- Développer et pérenniser les marques collectives</p> <p>3.1- Développer et accompagner les systèmes alimentaires de proximité</p> <p>3.2- Détecter les systèmes alimentaires de proximité</p> <p>3.3- Mutualiser à l'échelle régionale</p>   |
| Indicateurs de résultats | <p>Développer de nouvelles sources de plus-value issues de démarches de différenciation et segmentation afin de diversifier les sources de revenus des exploitations (SIQO, mentions valorisantes, marques locales, ...) et des services (accueil à la ferme, loisirs, ...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateur 1 : nombre de publications issues de l'observatoire des produits sous Indications Géographiques de Rhône-Alpes <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Valeur initiale : 0</li> <li>○ Objectif mi-parcours : 1</li> <li>○ Objectif à terme : 3</li> </ul> </li> <li>• Indicateur 2 : Nombre de systèmes innovants repérés en production, transformation et commercialisation <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Valeur initiale : 0</li> <li>○ Objectif mi-parcours : 10</li> <li>○ Objectif à terme : 20</li> </ul> </li> </ul> <p>Pérenniser et renforcer les démarches d'identification des produits alimentaires garantes du maintien d'un tissu agricole dynamique et de filières structurées sur les territoires rhônalpins grâce à la valorisation de spécificités liées à l'origine ou la qualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateur 1 : nombre d'adhésions à un réseau structuré en production fermière et offre de services <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Valeur initiale : 750</li> <li>○ Objectif mi-parcours : 1 000</li> <li>○ Objectif à terme : 1 200</li> </ul> </li> <li>• Indicateur 2 : nombre de démarches collectives suivies ou adaptation des démarches <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Valeur initiale : 10</li> <li>○ Objectif mi-parcours : 12</li> <li>○ Objectif à terme : 14</li> </ul> </li> </ul> <p>Favoriser l'émergence de projets innovants (nouveaux produits et/ou nouvelles formes d'approvisionnement et de structuration) permettant de répondre aux attentes sociétales et garantir leur pérennité en favorisant les liens entre agriculteurs et les autres acteurs locaux (collectivités, artisans, TPE et PME, commerçants, restaurateurs, ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateur 1 : nombre de fournisseurs inscrits sur la plateforme régionale de mise en relation entre l'offre et la demande ou dans des démarches projets territorialisés <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Valeur initiale : 300</li> <li>○ Objectif mi-parcours : 350</li> <li>○ Objectif à terme : 450</li> </ul> </li> <li>• Indicateur 2: nombre de filières alimentaires territorialisées décrites sur un support normalisé <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Valeur initiale : 0</li> <li>○ Objectif mi-parcours : 10</li> <li>○ Objectif à terme : 30</li> </ul> </li> </ul> |
| Cibles                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculteurs inscrits ou souhaitant s'inscrire dans une démarche de qualité et/ou de valorisation en circuits courts</li> <li>• Association de producteurs (ODG, ...)</li> <li>• Conseillers d'entreprises et de développement local des chambres d'agriculture</li> <li>• Collectivités territoriales</li> <li>• Artisans, commerçants, TPE, PME, ...</li> </ul>   |
| Contenu du projet        | <p>Les travaux réalisés pour atteindre les objectifs opérationnels s'inscrivent dans une approche interactive ne permettant pas d'avoir une approche linéaire du descriptif des tâches. Chaque projet ayant sa propre vie, il n'est pas possible de définir un « Gant » globalisé sur l'ensemble de l'action. Ils mobiliseront des compétences d'écoute, d'animation de groupe, de médiation, de formalisation des objectifs partagés et de plan d'action concerté pour construire et développer les filières alimentaires territorialisées.</p> <p>L'identification des actions est détaillée pour chaque objectif opérationnel :</p> <p>1.1- Conseiller les agriculteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins</li> <li>- Création de références technico-économiques</li> <li>- Diffusion de références technico-économiques</li> <li>- Echanges de pratiques</li> <li>- Repérage et capitalisation de systèmes innovants pour leur diffusion</li> </ul> <p>1.2- Maintenir et actualiser les connaissances des conseillers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges de pratiques</li> <li>- Animations de réseaux</li> <li>- Coordination et gestion de l'observatoire des SIQO (hors AB) de Rhône-Alpes</li> <li>- Coordination et gestion de l'observatoire des filières alimentaires de proximité</li> <li>- Repérage et capitalisation de systèmes innovants pour apporter un conseil actualisé</li> </ul>   |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>1.3- Promouvoir les systèmes de valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et gestion de l'observatoire des SIQO (hors AB) de Rhône-Alpes</li> <li>- Coordination et gestion de l'observatoire des filières alimentaires de proximité</li> <li>- Repérage et capitalisation de systèmes innovants</li> <li>- Diffuser et communiquer</li> </ul> <p>2.1- Professionnaliser et conforter les démarches sous SIQO (hors AB)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins</li> <li>- Formalisation de cahiers des charges et plans de contrôle</li> <li>- Animation et suivi des démarches (ODG, ...)</li> <li>- Promotion et communication</li> <li>- Echanges de pratiques</li> </ul> <p>2.2- Mutualiser à l'échelon régional les démarches</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation et suivi des démarches (ODG, ...)</li> <li>- Promotion et communication</li> <li>- Echanges de pratiques</li> </ul> <p>2.3- Développer et pérenniser les marques collectives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins</li> <li>- Formalisation de cahiers des charges et plans de contrôle</li> <li>- Animation et suivi des démarches (ODG, ...)</li> <li>- Promotion et communication</li> <li>- Echanges de pratiques</li> </ul> <p>3.1- Développer et accompagner les systèmes alimentaires de proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualifier l'offre agricole</li> <li>- Organiser l'offre agricole</li> <li>- Analyser les besoins des partenaires</li> <li>- Mettre en relation les offres et demandes</li> <li>- Mettre en réseau les partenaires</li> </ul> <p>3.2- Détecter les systèmes alimentaires de proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en réseau les partenaires</li> <li>- Veille sur les systèmes alimentaires existants ou en cours d'émergence</li> <li>- Contribuer à l'émergence et mise en œuvre des systèmes alimentaires de proximité</li> </ul> <p>3.3- Mutualiser à l'échelle régionale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation de réseau</li> </ul> <p>Echanges de pratiques</p> |
|--|---|



|  |  |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateur 2 : nombre de filières alimentaires territorialisées décrites sur un support normalisé <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un support de collecte formalisé</li> <li>○ Une publication annuelle régionale</li> </ul> </li> </ul>  |
| Productions prévues  | <p>1/ Développer de nouvelles sources de plus-value issues de démarches de différenciation et segmentation afin de diversifier les sources de revenus des exploitations (SIQO, mentions valorisantes, marques locales, ...) et des services (accueil à la ferme, loisirs, ...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une publication annuelle sur l'observatoire des produits sous indications géographiques</li> <li>• Publication de recueils présentant l'ensemble des systèmes identifiés innovants en production, transformation et commercialisation (dès 2014)</li> <li>• Publication de références technico-économiques</li> </ul> <p>2/ Pérenniser et renforcer les démarches d'identification des produits alimentaires garantes du maintien d'un tissu agricole dynamique et de filières structurées sur les territoires rhônalpins grâce à la valorisation de spécificités liées à l'origine ou la qualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication d'un dossier spécial dans la presse agricole régionale sur la thématique des circuits courts (dès 2014)</li> <li>• Rencontres annuelles des points de vente collectifs (dès 2014).</li> </ul> <p>3/ Favoriser l'émergence de projets innovants (nouveaux produits et/ou nouvelles formes d'approvisionnement et de structuration) permettant de répondre aux attentes sociétales et garantir leur pérennité en favorisant les liens entre agriculteurs et les autres acteurs locaux (collectivités, artisans, TPE et PME, commerçants, restaurateurs, ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de rencontres clients / fournisseurs (dès 2014)</li> <li>• Site internet (dès 2014)</li> </ul> |
| Communication et diffusion des résultats                   | <p>L'ensemble des travaux seront valorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ En interne auprès des élus (100) via les différentes commissions régionales et départementales et auprès des conseillers spécialisés, animateurs territoriaux et conseillers d'entreprises des chambres d'agriculture (150 agents concernés).</li> <li>○ En externe auprès des agriculteurs concernés, des partenaires (collectivités, ...)</li> </ul> </li> <li>• Moyens de diffusion : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ En interne : système documentaire régional interne, lettres d'informations départementales</li> <li>○ En externe : Différents journaux agricoles départementaux et leurs suppléments, sites internet</li> </ul> </li> </ul>  |
| Réalisateurs   | NEANT  |
| Partenaires (qui ne reçoivent pas de PRDAR en Rhône-Alpes) | <p>Partenariat technique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations de producteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Recueil des besoins</li> <li>○ Mobilisation dans le pilotage et suivi des actions</li> </ul> </li> <li>• Organismes de Défense et de Gestion de produits sous SIQO <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Recueil des besoins</li> <li>○ Mobilisation dans le pilotage et suivi des actions</li> </ul> </li> <li>• INAO : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui technique</li> <li>○ Partage des données collectées</li> </ul> </li> <li>• DRAAF <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui technique</li> <li>○ Partage des données collectées</li> </ul> </li> <li>• Collectivités territoriales <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui à la mobilisation des acteurs locaux</li> </ul> </li> <li>• Artisans, TPE, PME, restaurateurs, restauration collective</li> <li>• CER France</li> <li>• Entreprises (SNCF, ...)</li> <li>• Autres chambres consulaires <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui à la mobilisation des acteurs locaux</li> </ul> </li> </ul> <p>Partenariat financier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre des politiques locales concertées et la mise en œuvre du FEADER</li> </ul>   |
| Modalités de pilotage                                      | <p>Le pilotage professionnel sera réalisé via la commission régionale thématique « Alimentation Circuits Courts Tourisme et Service ». Cette commission rassemble les élus désignés par les chambres départementales et la session de la chambre régionale. Elle se réunira entre 1 et 2 fois par an. Sa mission est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'échanger et de partager des travaux et problématiques identifiés par les commissions départementales</li> <li>• Formaliser au besoin des approches partagées et concertées à porter au plan régional</li> <li>• Porter les positions de Rhône-Alpes au plan national</li> </ul>  |

|  |  |
|--|--|
|  | <p>Cette commission est appuyée par un Comité de pilotage technique régional constitué par l'ensemble des responsables de service des chambres départementales. Ce COPIL se réunira 3 à 4 fois / an. Ce COPIL aura en charge d'organiser la collecte des données permettant le suivi du programme et d'en rendre compte à la commission.</p> <p>Des groupes thématiques pourront au besoin être mis en place pour traiter de sujets ponctuels.</p> |
|--|--|

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Contribution à l'innovation | <p>L'innovation est prise en compte à part entière dans cette action en ayant une approche dédiée sur le repérage des systèmes innovants en production, transformation et de commercialisation. Par ailleurs, la création de références technico-économiques doit permettre de proposer un conseil adapté et performant permettant aux exploitants agricoles un pilotage efficace de leurs ateliers de production et de leur stratégie de mise en marché.</p> |
|-----------------------------|---|

Moyens consacrés à l'action en **2014**

|                   |  |
|-------------------|--|
| Moyens humains    | 12.87 ETP répartis entre les différentes chambres d'agriculture de Rhône-Alpes   |
| Moyens financiers | <p>Coût total de l'action : 1.087.23 K €</p> <p>Montant des crédits CASDAR : 515.13 K €</p> <p>Taux CasDar : 47 % du coût total</p> <p>Autres financeurs : Chambre d'Agriculture (TAFNB), Conseils généraux, Conseils régionaux, Produits propres (prestations de services, ventes...)</p> |